



Animateur(trice) qualité / gestion des risques

Famille : QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT
Sous-famille : Qualité - Prévention et gestion des risques
Code métier : 30C20

▶ Information générale

Définition :

Recueillir et exploiter les informations terrain (internes / externes) et mettre en oeuvre les actions adéquates dans le domaine de la qualité et la gestion des risques en cohérence avec la politique qualité et de gestion des risques de l'établissement

Autres appellations :

Assistant(e) qualité
Assistant(e) qualité / gestion des risques
Technicien(ne) qualité risques
Qualiticien(ne)
Technicien(ne) qualité

Spécificités :

Chargé(e) d'enquêtes qualité risques et d'évaluation
Auditeur(trice) qualité interne
Gestionnaire documentaire spécialisé(e)

▶ Activités

- Établissement / actualisation, organisation et mise en oeuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité
- Formation de personnes aux techniques et procédures de son domaine, et à leur application
- Organisation de réunions, visites, conférences, événements, commissions spécialisées
- Organisation et description des processus spécifiques à son domaine, traitement des dysfonctionnements
- Suivi de la réalisation des travaux, de la résolution des problèmes spécifiques à son domaine d'activité
- Veille spécifique à son domaine d'activité

▶ Savoir-Faire

- Analyser et optimiser un / des processus
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence
- Choisir une méthode, un moyen correspondant à son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Définir/adapter et utiliser un plan de classement et d'archivage, un système de gestion documentaire
- Évaluer la conformité de la mise en oeuvre d'une procédure/norme/règle, consigne relevant de son domaine de compétence
- Rédiger des informations relatives à son domaine d'intervention pour assurer un suivi et une traçabilité.



- Utiliser les logiciels métier
- Utiliser les outils bureautique / Technologie d'Information et de Communication (TIC)

► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Animation de groupe	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances opérationnelles
Logiciel dédié au suivi de la qualité	Connaissances opérationnelles
Méthodes des sciences sociales	Connaissances générales
Pédagogie	Connaissances générales
Qualité	Connaissances approfondies
Référentiels qualité	Connaissances opérationnelles
Statistiques	Connaissances générales

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Responsables de service / responsables projets pour l'assistance méthodologique à l'utilisation des outils de gestion de la qualité et des risques
- Membres du CHSCT
- Service des relations avec les usagers

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Bac+2 dans le domaine de la qualité DUT, BTS en QHSE
- Expérience professionnelle suffisante complétée par un DU dans le domaine

Correspondances statutaires éventuelles :

- Corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers
- Cadre de santé
- Adjoint des cadres hospitaliers